SÉANCE ORDINAIRE
13 janvier 2010

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 13 janvier 2010, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Berthe Bélanger	**mairesse**
Denis Desautels	**cons. au poste no: 1**
Lise Tremblay	**cons. au poste no : 2**
Denis Tremblay	**cons. au poste no : 3**
Pierre Cantin	**cons. au poste no: 4**
Sylvain Gauthier	**cons. au poste no : 5**
Marc-André Gendron	**cons. au poste no: 6**

Sylvain Michaudville, directeur général

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h par madame Berthe Bélanger, mairesse.

****

Mot de bienvenue de la mairesse

1. Période de questions

2. Adoption de l'ordre du jour

01-01-2010 Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Denis Tremblay et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

Mot de bienvenue de la mairesse

Période de questions

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux
    - 11 novembre 2009 (retiré)
    - 12 novembre 2009 (retiré)
    - 20 novembre 2009 (retiré)
    - 9 décembre 2009
    - 11 décembre 2009
    - 22 décembre 2009
3. Correspondance
4. Rapport des comités
    - 4.1 Comité de la culture
        - 4.1.1 Compte rendu rencontre d'auteurs
        - 4.1.2 Valise culturelle
    - 4.2 Sports et loisirs / Inter-Centre
    - 4.3 Embellissement
    - 4.4 Sentier pédestre / Québec en forme
    - 4.5 Environnement
    - 4.6 Communication
        - 4.6.1 Vallacquois
        - 4.6.2 Demande de location de salle
5. Finances
    - 5.1 Rapport des dépenses
    - 5.2 Rapport incendies
    - 5.3 Recouvrement de taxes

6. Avis de motion et projet de règlement
    6.1 Avis de motion - salaire des élus
    6.2 Avis de motion - Acquisition d'un camion citerne
7. Affaires nouvelles
    7.1 Dossier Vézina
        7.1.2 Représentation cause 715-32-000165-098
    7.2 Compensation recyclage
    7.3 Puits garage
    7.4 Appui pont vibrant
    7.5 Don comptoir des Samaritains
    7.6 Déplacement conseiller Denis Desautels
    7.7 Sécurité civile: responsables
    7.8 Comité de suivi
    7.9 Rôle 2010
    7.10 Incendie plan d'action 2010-2012
    7.11 Renouvellement de la convention collective
    7.12 Camion citerne
    7.13 Déplacement antenne
    7.14 Gestion des immeubles
    7.15 Photo conseil
    7.16 Rapport d'élections
    7.17 Renouvellement contrat entretien ménage
    7.18 Nomination Agir pour la Diable
    7.19 Site Internet
    7.20 Mariage union civile
    7.21 Fête des bénévoles
    7.22 Facture Pompe-Pro
    7.23 Remboursement facture consultation de l'avocat
    7.24 Soirée sociale et dansante
    7.25 Conteneur chemin Marie-Rose
    7.26 Protocole d'entente MRC
    7.27 Soumission architecte – local des jeunes
    7.28 Programme d'aide aux initiatives
    7.29 Résolution concernant le 330 chemin de Val-des-Lacs
8. Période de question
9. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

****

2. Adoption des procès-verbaux

Les procès-verbaux du 11, 12 et 20 novembre sont retirés.

02-01-2010 Il est proposé par monsieur Pierre Cantin et résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux du 9 décembre 2009, du 11 décembre et du 22 décembre 2009.

ADOPTÉE

****

3. Correspondance

03-01-2010 CONSIDÉRANT la demande de délai de monsieur Jean Belcourt concernant les travaux à effectuer au 120 chemin Éric;

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier et résolu à l'unanimité d'accorder un délai d'un an, soit jusqu'au 1er janvier 2011 pour la réalisation du revêtement extérieur du cabanon.

ADOPTÉE

****

4. Rapport des comités
4.1 Comité de la culture
4.1.1 Compte rendu rencontre d'auteurs

04-01-2010 Il est proposé par madame Lise Tremblay et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du compte rendu de la rencontre d'auteurs du 12 décembre 2009 préparé par madame Geneviève Mercure.

ADOPTÉE

****

4.1.2 Valise culturelle

05-01-2010 Il est proposé par madame Lise Tremblay et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat du guide *La valise culturelle de l'élu municipal* de l'organisme Les Arts et la ville au montant de 200$ en y ajoutant un montant de 10$ pour les frais de livraison.

ADOPTÉE

****

4.2 Sports et loisirs / Inter-Centre

Cette rubrique est reportée.

****

4.3 Embellissement

Aucune décision sous cette rubrique.

****

4.4 Sentier pédestre / Québec en forme

Aucune décision sous cette rubrique.

****

4.5 Environnement

Aucune décision sous cette rubrique.

****

4.6 Communication
4.6.1 Vallacquois

06-01-2010 Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier et résolu à l'unanimité d'accepter le premier projet du bulletin municipal le Vallacquois.

ADOPTÉE

****

4.6.2 Demande de location de salle

07-01-2010 COMPTE TENU du règlement 411-09 sur les locations de salles municipales;

COMPTE TENU de la demande réalisée par madame Marielle Ménard quant à l'utilisation d'un local pour des pratiques de danse;

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier de permettre l'utilisation du Centre culturel et communautaire ou du presbytère les jeudis de 13 h à 17 h pour une période de 10 semaines.

On demande à l'organisateur des pratiques de communiquer avec la responsable des loisirs afin d'éviter que deux activités se déroulent en même temps.

ADOPTÉE

****

5. Finances
5.1 Rapport des dépenses

08-01-2010 Il est proposé par monsieur Denis Desautels et résolu à l'unanimité de ratifier l'émission des chèques numéros 2039 à 2112 pour un montant de 68 946.04$.

ADOPTÉE

****

5.2 Rapport des salaires - service incendie

09-01-2010 Il est proposé par monsieur Denis Desautels et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport d'intervention qui suit :

2009-12-23	Alarme incendie au 116 chemin de la Source, Lantier	112.00 $
Total payé le 5 janvier 2010		**112.00 $**

ADOPTÉE

****

5.3 Recouvrement de taxes

Aucune décision sous cette rubrique.

****

6. Avis de motion et projet de règlement
6.1 Avis de motion - salaire des élus

Avis de motion est déposé par madame Lise Tremblay avec présentation d'un projet de règlement visant à remplacer le règlement numéro 398-06 sur le traitement des élus.

Une dispense de lecture est demandée conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec. Les membres du conseil ayant déjà reçu le premier projet de ce règlement.

****

6.2 Avis de motion – acquisition d'un camion citerne

Avis de motion est déposé par monsieur Sylvain Gauthier avec présentation d'un projet de règlement décrétant des dépenses en immobilisation pour l'acquisition d'une citerne.

Une dispense de lecture est demandée conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec. Les membres du conseil ayant déjà reçu le premier projet de ce règlement.

****

7. Affaires nouvelles
7.1 Dossier Vézina

10-01-2010 CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a obtenu une offre de règlement en date du 29 septembre 2009 des procureurs de monsieur Jacques Vézina pour un montant de 50 000 $ en capital, intérêts et frais;

COMPTE TENU QUE la période électorale et l'élection d'un nouveau conseil a nécessité un délai pour prendre connaissance du dossier et délibérer sur l'offre de règlement;

CONSIDÉRANT les montants importants investis à ce jour par la Municipalité pour assurer sa défense;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Denis Tremblay et résolu à l'unanimité de rejeter l'offre de règlement considéré comme déraisonnable en tenant compte des montants dépensés par les contribuables de Val-des-Lacs pour assurer la défense de leur Municipalité.

ADOPTÉE

****

7.1.2 Représentation cause 715-32-000165-098

11-01-2010 CONSIDÉRANT l'opposition à la saisie-exécution immobilière de madame Chantal Brunet dans la cause 715-32-000165-098;

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay et résolu à l'unanimité de mandater monsieur Sylvain Michaudville, directeur général pour représenter la Municipalité dans la cause 715-32-000165-098.

7.2 Compensation recyclage

12-01-2010 Il est proposé par monsieur Denis Tremblay et résolu à l'unanimité d'accepter le projet de remboursement au montant évalué à 5 590.82$ par la MRC des Laurentides pour les services de collecte sélective au titre de l'année 2007.

ADOPTÉE

****

7.3 Puits garage

13-01-2010 Il est proposé par monsieur Pierre Cantin et résolu à l'unanimité de ratifier les démarches suivantes pour la mise en place du puits situé au garage :

Travaux effectués par un tiers Coûts sans Miller 15 348.30 $	· Aménagement d'un puits Artésien par L'EQUIPE POMPES PROS INC (13 449.86 $ + 194.17 $)
	· Creusage d'une tranchée à partir du garage vers la patinoire par l'entreprise Excavation Miller (facture non reçue ; taux 145 $/ heures plus déplacement : 3 heures de présence)
	· Dégel de deux sections de conduite d'eau par la plomberie Le Saux, l'une se trouvant au niveau de la jonction du garage et la deuxième, au niveau du réservoir d'eau et l'installation de 25 pieds de fil chauffant; (945.63 $)
	· Branchement du fil chauffant vers la roulotte par Lanthier Électrique (251.74 $)
	· Branchement électrique du système de pompe au garage (506.90 $)
Travaux effectués par le service de la voirie	· Excavation et perçage de trois trous sur le mur de fondation du garage, pour permettre le branchement en eau et fils électriques
	· Installation de la conduite d'alimentation en

	eau à partir du garage vers la patinoire
	▪ Installation d'équipement de plomberie et du réservoir de 1700 gallons d'eau pour la patinoire
	▪ Remblaiement de la tranchée à partir du garage vers la patinoire
	▪ Acquisition d'une pompe à essence et accessoires pour l'arrosage de la patinoire

ADOPTÉE

****

7.4 Appui pont vibrant

14-01-2010 Il est proposé par madame Lise Tremblay et résolu à l'unanimité d'appuyer le projet de pont vibrant ayant lieu au mois d'août prochain visant une performance artistique « in situ » qui serait présenté sur différents ponts des Laurentides incluant Val-des-Lacs dans le but de souligner l'importance de l'aspect culturel dans l'identité de notre région et de créer un rapprochement entre la population et la scène culturelle.

ADOPTÉE

****

7.5 Don comptoir des Samaritains

15-01-2010 CONSIDÉRANT la demande d'aide financière du comptoir des Samaritains pour l'année 2010;

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay et résolu à l'unanimité d'accorder un montant de 400$ au comptoir des Samaritains.

ADOPTÉE

****

7.6 Déplacement conseiller Denis Desautels

16-01-2010 Il est proposé par monsieur Denis Tremblay et résolu à l'unanimité d'accorder un remboursement des frais de déplacements à monsieur Denis Desautels, conseiller pour un montant de 141.68$ pour les mois d'octobre et de novembre 2009 ainsi que pour un montant de 64.60$ pour le mois de décembre 2009.

ADOPTÉE

****

7.7 Sécurité civile: responsables

17-01-2010 Il est proposé par madame Lise Tremblay et résolu à l'unanimité d'accorder la liste des services de la sécurité civile et des représentants suivants :

Services	Représentants
Communication	Berthe Bélanger, mairesse
	Lise Tremblay, conseillère
	Denis Desautels, conseiller
	Sylvain Michaudville, directeur général
Sauvetage	Sylvain Calvé, directeur des incendies
Sécurité des personnes	Sûreté du Québec
Service aux sinistrés	Conseil municipal
Service technique	Denis Desautels
	Denis Tremblay

ADOPTÉE

****

7.8 Comité de suivi

Cette rubrique est reportée

****

7.9 Rôle 2010

18-01-2010 Il est proposé par monsieur Denis Desautels et résolu à l'unanimité d'organiser une rencontre avec les évaluateurs de la MRC des Laurentides pour expliquer le nouveau rôle qui est en vigueur pour les années 2010 à 2013.

ADOPTÉE

****

7.10 Incendie plan d'action 2010-2012

19-01-2010 Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier et résolu à l'unanimité d'établir, en collaboration avec Sylvain Calvé, directeur du service incendie, un plan d'action 2010-2012 pour le service incendie.

ADOPTÉE

****

7.11 Renouvellement de la convention collective

20-01-2010 Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier et résolu à l'unanimité de faire parvenir une lettre à monsieur Gérard Michauville, délégué syndical invitant les employés de voirie à déposer leurs demandes en prévision du renouvellement de la convention collective. Qu'une copie conforme de la présente soit acheminée au Syndicat canadien de la fonction publique.

ADOPTÉE

****

7.12 Camion citerne

Cette rubrique est reportée.

****

7.13 Déplacement antenne

Cette rubrique est reportée.

****

7.14 Gestion des immeubles

Cette rubrique est reportée.

****

7.15 Photo conseil

21-01-2010 Il est proposé par monsieur Pierre Cantin et résolu à l'unanimité de procéder à une prise de photo du conseil municipal.

ADOPTÉE

****

7.16 Rapport d'élections

22-01-2010 Il est proposé par monsieur Denis Desautels et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du rapport d'élection 2009 préparé par monsieur Sylvain Michaudville, président d'élection.

ADOPTÉE

****

7.17 Renouvellement contrat entretien ménage

23-01-2010 Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier et résolu à l'unanimité ratifier le contrat d'entretien en vigueur au 1er janvier 2010 des édifices municipaux à madame Marielle Gagnon à 140 $ par semaine pour l'hôtel de ville et pour les mêmes tarifs pour certaines tâches particulières à savoir :

15 $ / heures pour les autres bâtiments ;
250 $ par bâtiment pour le nettoyage des vitres ;
40 $ pour nettoyer une cuisinière ;
30 $ pour nettoyer le réfrigérateur ;
100 $ pour nettoyer le tapis.

ADOPTÉE

****

7.18 Nomination Agir pour la Diable

24-01-2010 Il est proposé par monsieur Denis Desautels et résolu à l'unanimité de nommer monsieur Denis Tremblay, conseiller au sein de la table de concertation d'Agir pour la Diable.

ADOPTÉE

****

7.19 Site Internet

25-01-2010 Il est proposé par monsieur Marc-André Gendron et résolu à l'unanimité de ratifier la dépense reliée à l'augmentation de la capacité d'espace du site internet à 500 mo pour un montant de 360$ par l'entreprise POPcliQ.

ADOPTÉE

****

7.20 Mariage et union civile

26-01-2010 Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier et résolu à l'unanimité de procéder à la demande de renouvellement par madame Berthe Bélanger, mairesse du titre de célébrant pour mariage civil ou une union civile au ministère de la Justice du Québec.

ADOPTÉE

****

7.21 Fête des bénévoles

27-01-2010 Il est proposé par monsieur Pierre Cantin et résolu à l'unanimité d'organiser la fête des bénévoles du 13 mars prochain et d'en aviser tous les représentants des comités et organismes afin que leur bénévoles soient invités. Madame Suzanne Cloutier et madame Berthe Bélanger, mairesse sont responsables de l'organisation de l'évènement.

ADOPTÉE

****

7.22 Facture Pompes Pro

Cette rubrique est retirée.

****

7.23 Remboursement facture consultation de l'avocat

28-01-2010 Il est proposé par monsieur Denis Desautels et résolu à l'unanimité de procéder au paiement de la facture de Prévost, Fortin, D'Aoûst pour les honoraires professionnels relatifs à une consultation au montant de 1 091.71 $ taxes incluses concernant le secret professionnel d'un membre du conseil.

ADOPTÉE

****

7.24 Soirée sociale et dansante

29-01-2010 Il est proposé par monsieur Pierre Cantin et résolu à l'unanimité d'accepter la demande d'activités décrite au rapport d'activités ADM100-1 pour la soirée sociale et dansante s'adressant aux adultes et aux aînés ayant lieu le 30 janvier 2010 incluant un budget de 612.50 $.

Madame Suzanne Cloutier étant autorisée d'obtenir un permis de boisson pour l'événement auprès de la Régie des alcools du Québec.

ADOPTÉE

****

7.25 Bacs chemin Marie-Rose

30-01-2010 Il est proposé par monsieur Denis Tremblay et résolu à l'unanimité d'exiger de la compagnie Miller des bacs ayant une belle apparence à savoir des conteneurs qui ne sont pas rouillés, mais propre de l'extérieur. Une copie de la présente sera expédiée à la MRC des Laurentides.

ADOPTÉE

****

7.26 Protocole d'entente MRC des Laurentides

31-01-2010 Il est proposé par monsieur Denis Desautels et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général à signer le protocole d'entente entre la MRC des Laurentides, la municipalité et Reliance Protectron inc. régissant l'octroi par la MRC des Laurentides d'un accès pour un seul ordinateur au réseau informatique internet de la municipalité via internet avec un logiciel d'accès par VPN.

ADOPTÉE

****

7.27 Soumission architecte – local des jeunes

32-01-2010 Il est proposé par monsieur Pierre Cantin et résolu à l'unanimité de procéder à une demande de soumission auprès de monsieur François Emery, architecte pour l'aménagement d'un local dédié aux jeunes au Centre culturel et communautaire.

ADOPTÉE

7.28 Programme d'aide aux initiatives

33-01-2010 Il est proposé par madame Lise Tremblay et résolu à l'unanimité de soumettre au ministère de la Culture, Communication et Condition féminine le tableau des projets de partenariat des axes d'intervention suivantes dans le programme d'Aide aux initiatives de partenariat décrites comme suit, à savoir :

Accès et la participation citoyenne à la culture :
1. Réalisation de résidences d'artiste;
2. Développer une collection municipale d'œuvres d'arts à travers un circuit pédestre dans le noyau villageois;
3. Développer une programmation annuelle de loisirs culturels

Affirmation de l'identité culturelle :
1. Réaliser un circuit patrimonial;
2. Réaliser un répertoire des familles fondatrices;
3. Collection du patrimoine
4. Création d'une fresque sur l'histoire de Val-des-Lacs

Soutien au dynamisme des arts :
1. Réalisation d'une soirée de la poésie;
2. Réalisation d'un salon des métiers d'arts annuel
3. Réalisation de rencontre d'auteurs
4. Réalisation de spectacles;

Madame Berthe Bélanger, mairesse étant autorisée à signer les documents pour réaliser les présentes.

ADOPTÉE

****

7.29 Résolution concernant le 330 chemin de Val-des-Lacs

34-01-2010 CONSIDÉRANT la demande de modification de la résolution 674-12-2009;

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier et résolu à la majorité, monsieur Marc-André Gendron émettant sa dissidence, de convenir que l'acquisition du 330 chemin de Val-des-Lacs sera effectuée de la manière suivante, à savoir :

Un montant de trois mille dollars (3 000 $) déjà versé au vendeur.

Un versement de quarante mille dollars (40 000 $) à la signature de l'acte de vente;

Une solde de prix de vente de 17 000 $ payable le 3 janvier 2010. Ledit solde de prix de vente portant intérêt au taux de 7.5% l'an.

Que madame Berthe Bélanger est autorisée à signer tous les documents pour donner effet aux présentes.

ADOPTÉE

****

8. Période de question

9. Levée de l'assemblée

35-01-2010 Il est proposé par Sylvain Gauthier et résolu à l'unanimité de levée l'assemblée. Il est 20 h 10.

ADOPTÉE

****

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Berthe Bélanger,	**Sylvain Michaudville,**
mairesse	**secrétaire-trésorier,directeur général**